Monsieur le Maire, Lionel BENHAROUS
96, rue de Paris
93260 les Lilas

Les Lilas, le mardi 30 septembre 2025

Objet : Préavis de grève du 1er octobre au 31 octobre 2025

Monsieur le Maire,

Dans le cadre des journées d'actions de la fonction publique nous relayons le préavis de grève départemental qui couvre la période du 1er octobre au 31 octobre 2025, de 0 à 24h, applicable aux agents territoriaux de la ville des lilas et du CCAS.

Ces journées permettront de porter les revendications suivantes, sur le plan national :

- **Le respect des droits sociaux :**
  - Abrogation de la réforme des retraites et retour de l'âge légal de départ à 60 ans à taux plein
  - Rejet catégorique des mesures antisociales (remise en cause du droit du travail, réforme de l'assurance chômage, gel des prestations sociales, désindexation des pensions de retraite, doublement des franchises médicales, remise en cause de la 5ème semaine de congés payés…)
  - Maintien à 100 % des indemnités en cas d'arrêt maladie et suppression du jour de carence
  - Respect par les employeurs de la loi concernant les Accidents de Service et de travail et saisine du conseil médical comme le stipule la règlementation

- **La protection des services publics :**
  - Arrêt des externalisations et retour en régie municipale des services locaux
  - Financement des collectivités pour garantir des services publics pérennes et de qualité (petite enfance, CCAS, culture, logement, etc.)
  - Création de postes statutaires et titularisation des contractuel·les
- **Des moyens humains et budgétaires à la hauteur des besoins :**
  - Dégel et revalorisation immédiate du point d'indice à 6
  - Rétablissement de la GIPA et des pensions indexées sur l'inflation

- L'égalité salariale et professionnelle entre les femmes et les hommes

- **Un dialogue social respecté :**
  - Arrêt de toutes les attaques contre les Bourses du travail
  - Faciliter les avancements de grade et promotion interne pour tous les agents et une transparence sur ces questions
  - Respect des instances représentatives du personnel

Nous nous opposons fermement à :

- **La gestion du temps de travail qui aggrave la pénibilité et dégrade les conditions de vie des agent·es :**
  - Projet de suppression de 2 jours fériés
  - Remise en cause de la 5ème semaine de congés payés
- **La dégradation de la protection sociale des agents**
  - Report à 2029 de la participation des employeurs locaux au volet "santé" de la protection des agents, qui retarderait dangereusement l'amélioration nécessaire de leur couverture médicale
  - Licenciements abusifs pour inaptitude physique
  - Non-respect de la règlementation en matière de santé et l'obligation des employeurs de saisir le conseil médical

Nous appelons particulièrement à une mobilisation départementale massive le jeudi 2 octobre 2025 pour faire entendre notre refus des politiques antisociales du gouvernement, pour défendre la santé des agent.es, le pouvoir d'achat, les emplois publics et le Statut de la Fonction publique, et pour améliorer les conditions de travail des agents.

Notre organisation est disponible pour toute négociation sur les revendications des personnels.

Veuillez recevoir, Monsieur le Maire, nos salutations respectueuses.

Pour le bureau,
Éric Karges